Burundi : Maintien en détention préventive d’un activiste des droits de l’Homme

PANA, 09 juin 2014 Bujumbura, Burundi - La Cour dâ€™appel de Bujumbura a dÃ©cidÃ© lundi, du maintien en dÃ©tention prÃ©ventive du prÃ©sident de lâ€™association de dÃ©fense des droits de lâ€™homme et des prisonniers (APRODH, indÃ©pe Pierre Claver Mbonimpa, au bout de bientÃ´t un mois de sÃ©jour forcÃ© Ã Mpimba, la prison centrale de Bujumbura, pour "atteinte Ã la sÃ©curitÃ© intÃ©rieure et extÃ©rieure de lâ€™Etat". M. Mbonimpa est poursuivi suite Ã ses allÃ©gations dans mÃ©dias locaux sur la prÃ©sence de jeunes burundais affiliÃ©s au parti au pouvoir sur le sol de la RÃ©publique dÃ©mocratiqu du Congo voisine pour des entrainements militaires aux fins non encore Ã©lucidÃ©es.

Le procÃ¨s avait Ã©tÃ© mis en dÃ©libÃ©rÃ©, jeudi dernier, le temps pour la Cour dâ€™appel dâ€™analyser et de se pronon demande de la dÃ©fense de laisser M. Mbonimpa comparaÃ®tre en prÃ©venu libre. Le verdict de la Cour est tombÃ©, lundi, et le prÃ©sident de lâ€™APRODH doit finalement rester et comparaÃ®tre en Ã©tant en prison. Le dossier de prÃ©sence supposÃ©e de jeunes paramilitaires burundais en territoire congolais a fini par prendre une dimension internationale inattendue. Deux hauts fonctionnaires du Bureau des Nations unies au Burundi (BNUB), en charge du secteur de sÃ©curitÃ©, ont Ã©tÃ© dÃ©jÃ expulsÃ©s par les autoritÃ©s burundaises pour avoir Ã©tÃ© Ã la source des rÃ©vÃ©lations de jeunes burundais au Congo en vue dâ€™y recevoir des entrainements militaires Ã lâ€™approche des Ã©lections gÃ©nÃ©rale 2015 dans le pays dâ€™origine. Le dossier continue Ã©galement de faire couler beaucoup dâ€™encre et de salive dans les milieux politico-mÃ©diatiques Ã Bujumbura et la derniÃ¨re mise au point en date est venue, lundi, du porte-parole du Conseil national pour la dÃ©fense de la dÃ©mocratie/Forces de dÃ©fense de la dÃ©mocratie (CNDD-FDD), OnÃ©sime Nduwimana. Selon M. Nduwimana, lâ€™ancien mouvement rebelle armÃ©, actuellement au pouvoir, a dÃ©posÃ© les armes, "une fois pour toutes", en 2003, Ã la faveur dâ€™un accord global de cessez-le-feu avec le pouvoir central quâ€™il combattait lâ€™Ã©poque des faits.